



Serval & Co

Certified Public Accountants and Advisors

THE ART OF INFORMATION

**L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À
SINGAPOUR : LA « GST »**

2013

www.servalco.com.sg

Copyright © 2013 Serval & Co. All rights reserved.





PRÉFACE

A propos de ce fascicule

Ce fascicule a été préparé à l'intention des clients, des professionnels et des clients de Groupe Audit – Serval & Associés. Il est conçu pour donner des informations générales concernant l'équivalent de la TVA à Singapour. Compte tenu de son caractère général et des fréquents changements de législation et de réglementation, nous vous conseillons de nous contacter pour davantage d'informations ou de solliciter vos conseils spécialisés avant de prendre toute décision de structure.

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ

Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer l'exactitude des informations contenues dans cette brochure, aucune responsabilité ne sera acceptée quant à l'exactitude et l'exhaustivité auquel elle ne prétend pas.



Serval & Co

Certified Public Accountants and Advisors

L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À SINGAPOUR : LA « GST »

UNE PUBLICATION DE SERVAL & CO



L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À SINGAPOUR : LA « GST »

SOMMAIRE

Introduction	1
Principe de la Taxe sur les Produits et Services (GST)	1
La Taxe sur les Produits et Services (GST) à Singapour	2
Assujettis	2
Les Bases de la GST	2
Les Différents Taux de GST	3
Quels sont les Biens et Services Assujettis à la GST ?	3
Immatriculation à la GST	4
Immatriculation d'un Groupe à la GST	4
L'Immatriculation Divisionnaire	6
Exemption d'Immatriculation	6
Annulation de l'Immatriculation	6
Date de Livraison	7
Valeur d'une Transaction	7
Lieu de la Transaction	8
Les Transactions en Devises Etrangères	8
Période Comptable et Déclaration de GST	9
Livres & Archives	9
Tax Invoices - Formalisme des Factures	10
Administration de la GST	11
GST à l'Importation Déductible	11
GST Déductible Acquittée avant la Date d'Immatriculation à la GST	11
Import GST – La GST sur les Importations	12
1. Le Dispositif Grand Exportateur	

Suite



L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À SINGAPOUR : LA « GST »

SOMMAIRE

	Pages
Suite	
2. Le Dispositif Magasins et Entrepôts Francs	
3. Le Dispositif des Fournisseurs Indépendants Agréés de Services Logistiques	
4. Les biens temporairement retirés des magasins et entrepôts francs ou les entrepôts agréés pour les expositions et les ventes aux enchères	
5. Le Dispositif pour différer le paiement de la GST sur les importations	
6. Zone de Libre Échange & Transbordements	
GST Collectée	15
GST sur les Avantages Sociaux de l'Employé	15
Partially Exempt Businesses - Les entreprises Partiellement Exonérées	15
Disbursements vs Out of Pocket Expenses Décaissements vs Dépenses Engagées	16
Bad Debt Relief - Déduction pour Créance Irrécouvrable	17
Second Hand Goods Scheme - Dispositif pour les Biens d'Occasion	18
Electronic Tourist Refund Scheme - Dispositif eTRS	18
Réclamations & Recours	19
Infractions & Pénalités	19



L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À SINGAPOUR : LA « GST »

Annexes

Suite

Livraisons Prévues	A
Marchandises Détaxées	B
Marchandises Exonérées	C
Marchandises Hors Champ	D
Exemple de Facture avec GST en Anglais	E
Formulaire GST	F



Destiné à servir d'introduction aux investisseurs étrangers et notamment français, le présent document donne un résumé de l'équivalent de la TVA à Singapour.

Il comprend deux parties :

1^{ère} Partie L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À SINGAPOUR : LA « GST »

2^{ème} Partie ANNEXES

Nous pensons que cette présentation permettra au lecteur de dialoguer plus facilement avec les avocats fiscaux, les experts comptables, l'Administration fiscale et de façon plus générale l'ensemble des correspondants des entreprises implantées à Singapour.



L'ÉQUIVALENT DE LA TVA À SINGAPOUR : LA « GST »

Introduction

La Taxe sur les Produits et Services que nous appellerons GST (Goods and Services Tax) a été introduite en 1994. A l'origine, le taux normal était de 3%. Ce taux a été ensuite augmenté à 4% jusqu'à atteindre depuis 2007 le taux normal de 7%. Il devrait probablement continuer à augmenter dans les années à venir.

Les lois applicables dans ce domaine sont les suivantes :

- « Goods and Services Tax Act » ;
- « Goods and Services Tax Regulations » ;
- « GST Subsidiary Legislation ».

Le « Inland Revenue Authority of Singapour » que nous appellerons l'IRAS, est le Ministère en charge de l'administration et de l'application de la GST.

Principe de la Taxe sur les Produits et Services (GST)

La Taxe sur les Produits et Services est un impôt direct sur la consommation de biens et de services à Singapour et sur l'importation de biens à Singapour. Cette taxe vise donc le consommateur final et exonère par crédit les entreprises dans leur transaction. Les entreprises qui font l'acquisition d'un bien peuvent demander des crédits de GST sur les intrants. Ce crédit évite l'application à plusieurs reprises de la GST qui sera finalement payée lors de la transaction avec le consommateur final.



La Taxe sur les Produits et Services (GST) à Singapour

Les opérations assujetties :

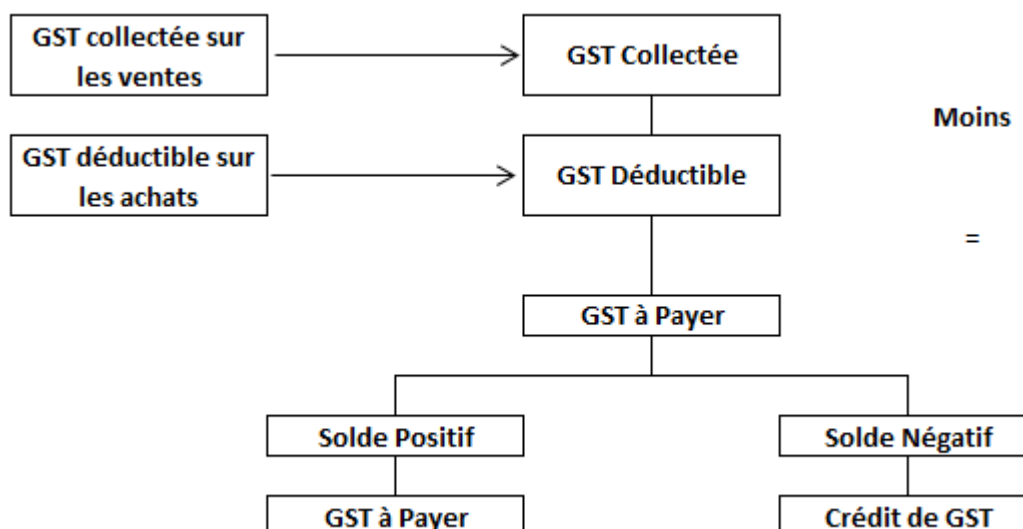
Toute personne (physique ou morale) assujettie à la GST devra dans le cadre des activités de la société majorer ses prix de vente hors taxe du taux normal de GST sauf si :

- Détaxation (c'est-à-dire les biens exportés et les services internationaux) ;
- Exonération ; ou
- Pas concerné.

Assujettis

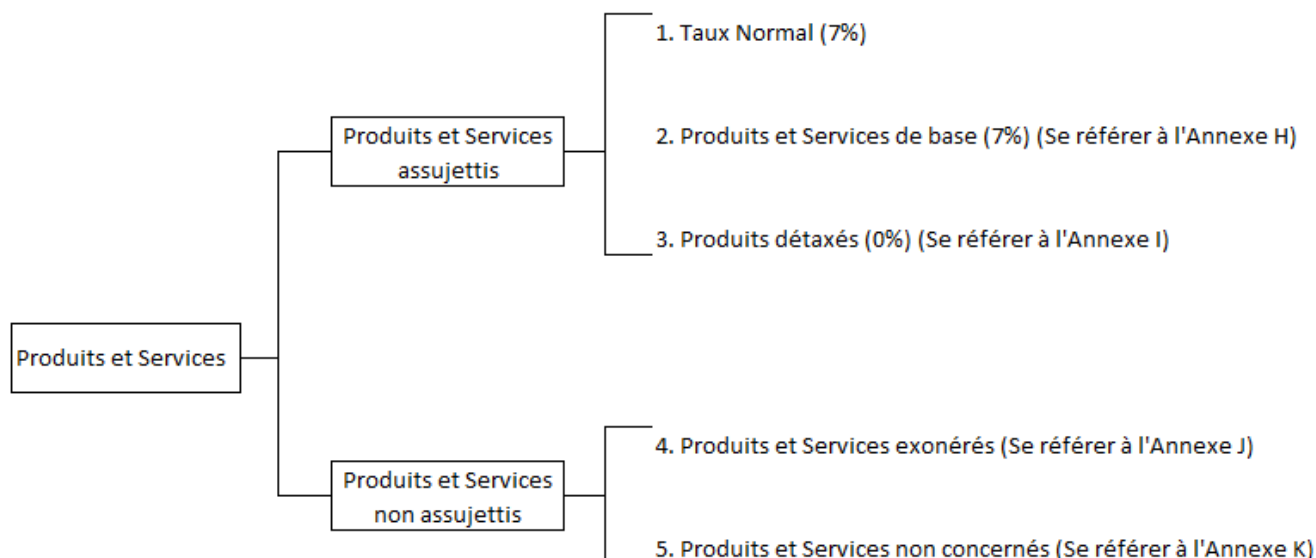
Une personne assujettie à la GST peut être un particulier, un partenariat, une entreprise, un club, une association, une société à but non lucratif.

Les Bases de la GST





Les Différents Taux de GST



Quels sont les Biens et Services Assujettis à la GST ?

La GST est collectée sur les biens et les services fabriqués ou fournis à Singapour mais également importés sur le territoire de Singapour par des personnes physiques ou morales assujetties à la GST dans le cadre de l'activité d'une entreprise.

La GST est actuellement collectée et comptabilisée au taux normal sur la valeur dépensée. Si nous prenons l'exemple où en tant que vendeur de montres immatriculé à la GST, nous vendons une montre d'une valeur de 100 SGD, nous devons facturer la GST à notre client. Le montant de la GST sera collecté pour le compte de l'Etat de Singapour à titre d'impôt. Seules les personnes immatriculées à la GST peuvent la facturer sur les ventes de biens ou de services.

Dans le cadre des importations, la GST est collectée par le « Customs and Excise Département » à l'entrée sur le territoire de Singapour. La valeur imposable des marchandises importées est exprimée en



CAF (Coût, Assurance et Fret) des marchandises, plus les commissions, les autres frais accessoires et les droits de douane à payer.

La GST est également collectée sur les biens et services de première nécessité.

Les exportations ainsi que les services internationaux sont détaxés.

Les services financiers et la vente ou la location de propriétés résidentielles sont exonérés.

Immatriculation à la GST

Il est obligatoire pour toutes les entreprises de s'immatriculer à la GST à partir du moment où le chiffre d'affaires imposable des quatre derniers trimestres est supérieur à 1 million SGD (sauf si l'entreprise est certaine que le chiffre d'affaires des douze prochains mois ne dépassera pas 1 million SGD) ; ou si l'entreprise se trouve dans la situation où elle peut raisonnablement prévoir un chiffre d'affaires imposable sur les 12 prochains mois supérieur à 1 million SGD.

Les entreprises avec un chiffre d'affaires annuel imposable inférieur à 1 million SGD ont toujours la possibilité de s'immatriculer volontairement. Cependant, une fois la société enregistrée, vous aurez l'obligation de rester inscrit au moins deux ans. Depuis le 9 Décembre 2009, le directeur de la société / l'entrepreneur individuel / l'associé doit suivre et terminer un cours en « e-learning » ou assister au séminaire de l'IRAS sur la GST « Introduction to GST » dans les trois mois suivant l'immatriculation. Les paiements (GST à payer, crédit de GST) étant réalisés via « GIRO Payment », il est obligatoire de fournir tous les détails afin de procéder à l'enregistrement.

Immatriculation d'un Groupe à la GST

L'immatriculation d'un Groupe permet d'assujettir à la GST plusieurs entités d'une manière globale plutôt que de procéder à l'immatriculation individuelle de chacune des entités dudit Groupe. Tous les membres du Groupe doivent procéder à une demande conjointe auprès du « Comptroller » au moins 90 jours avant la date supposée de l'immatriculation du Groupe et désigner un représentant local parmi les différentes entités. Une fois l'autorisation obtenue, un nouveau numéro d'immatriculation à la GST sera



délivré au Groupe. Ce numéro identifie le Groupe comme un ensemble et doit apparaître sur toutes les factures de toutes les entités.

Les avantages de l'immatriculation d'un Groupe à la GST sont les suivants :

- Centralisation des démarches relatives à la GST.
- Les transactions effectuées entre les différentes entités du Groupe ne sont pas assujetties à la GST.
- Récupérer la GST sur les investissements (lorsque l'immatriculation n'est pas obligatoire).

Pour pouvoir bénéficier de l'immatriculation de Groupe, les différentes entités du Groupe doivent satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- 1) Chaque entité du Groupe doit déjà être immatriculée à la GST individuellement.
- 2) Chaque entité du Groupe doit satisfaire à au moins une des conditions suivantes :
 - i. Etre résidente de Singapour ou disposer d'un lieu établissement à Singapour ; ou
 - ii. Un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 1 million SGD ; ou
 - iii. Etre coté en bourse à ou en dehors de Singapour ; ou
 - iv. Etre filiale d'une personne morale qui satisfasse à (i) ou (ii) ; ou
 - v. Financé par une entité (dans le cadre de ses activités d'investissement en capital-risque) qui répond à (i) ou (ii).
- 3) L'entité représentante au niveau local doit être résidente à Singapour ou disposer d'un établissement à Singapour. L'entité dispose d'un établissement à Singapour si elle dispose d'un local où elle peut exercer ses activités à Singapour, sa présence physique est reliée à son local et ce lieu de travail est destiné à avoir un certain degré de permanence notion d'établissement stable.
- 4) Pour une demande qui fait référence à une personne à l'étranger qui ne remplit pas les conditions (2) (i) ci-dessus, l'entité étrangère ainsi que l'entité représentante au niveau local ont l'obligation de satisfaire au moins aux conditions suivantes (2) (ii), (iii), (iv) ou (v).
- 5) Chacune des entités du Groupe se doit de satisfaire à une des exigences suivantes. En général, le contrôle existe lorsqu'il y a une relation Holding – Filiale.
 - i. Une des entités contrôle chacune des autres ; ou
 - ii. Une entité non-membre (personne morale ou personne physique) contrôle tous les membres ; ou
 - iii. Deux personnes physiques (non-membres) dirigent une entreprise contrôlée par toutes les entités.



L'Immatriculation Divisionnaire

L'immatriculation divisionnaire est une méthode qui permet à une entité membre d'un Groupe d'être assujettie à la GST séparément. Ces entités recevront alors un numéro d'immatriculation distinct. L'avantage de cette méthode est de faciliter l'administration de la GST pour les grandes entreprises avec de nombreuses entités indépendantes confrontées à des difficultés lors de la consolidation des comptes pour la déclaration de GST dans les délais impartis.

Pour pouvoir bénéficier de l'immatriculation divisionnaire, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Actuellement immatriculé à la GST ;
- Dans une situation où le Groupe fait face à des difficultés pour présenter une déclaration unique pour toutes les entités ;
- Chaque entité dispose d'un système indépendant pour la comptabilité ;
- Chaque entité est identifiable séparément par la nature de ses activités ou par son emplacement.

Exemption d'Immatriculation

Lorsqu'une personne assujettie à la GST opère des transactions relevant principalement des exportations ou des services internationaux, elle peut demander une exemption d'immatriculation. Si cette demande est autorisée, le dépôt de la déclaration de GST n'est plus nécessaire. Toutefois, vous ne serez plus en mesure de demander la GST sur les intrants de biens et de services.

Annulation de l'Immatriculation

Une personne qui cesse d'accomplir des opérations assujetties à la GST se doit d'aviser le « Comptroller » dans les 30 jours pour procéder à l'annulation de l'immatriculation.





Une personne qui continue d'opérer des transactions assujetties à la GST peut également demander l'annulation de l'immatriculation dans la situation où le « Comptroller » a la conviction que les transactions assujetties à la GST ne dépasseront pas la somme totale de 1 million SGD.

Date de Livraison

La date de la livraison détermine le moment où la transaction a lieu. Le contribuable se doit de rendre compte de la GST au cours de la période comptable pendant laquelle la livraison est effectuée.

La GST est collectée et comptabilisée au premier des évènements suivants :

- Quand la facture de vente est émise.
- Lorsque le paiement de la vente est reçu.

Une facture regroupe tous les documents (exemple : note de débit) qui servent pour les paiements réalisés par les fournisseurs immatriculés à la TVA mais ne concerne pas les ordres de vente, les factures pro forma ainsi que les relevés de comptes.

Valeur d'une Transaction

Il existe deux méthodes pour déterminer la valeur de la transaction :

- D'un point de vue pécuniaire

Valeur de la transaction + GST = Contrepartie Pécuniaire

- La contrepartie n'est pas ou pas entièrement pécuniaire

La valeur est la valeur normale de la transaction.



Si la transaction est réalisée dans une monnaie étrangère, elle doit être convertie en monnaie de Singapour au taux de change en vigueur au moment de la livraison. Les taux de change acceptés par le « Comptroller » sont les suivants :

- Les taux de change quotidiens publiés par les banques opérant à Singapour ;
- Taux de change publiés par « Customs & Excise Department ».

Les cadeaux (dans le cadre des entreprises) qui ne dépassent pas la valeur de 200 SGD et les échantillons industriels donnés au client n'ont pas une valeur imposable. Par conséquent, il n'y a aucune GST à payer. Lorsque des marchandises commerciales sont utilisées dans le cadre privé ou pour une consommation non-professionnelle, le coût de la transaction est considéré comme une valeur imposable.

Lieu de la Transaction

Le lieu de la transaction est important puisque la GST est due uniquement sur les livraisons de biens ou de services effectuées sur le territoire de Singapour. Il est également nécessaire de déterminer s'il s'agit d'une fourniture de biens ou de services avant que le lieu de la transaction puisse être établi.

On considère que les marchandises sont livrées à l'endroit où elles sont retirées. Si la livraison du bien n'implique pas le retrait de ou à Singapour, la livraison est réalisée à Singapour si les marchandises sont à Singapour au moment de la livraison. Si les marchandises ne sont pas à Singapour au moment de la livraison, la GST ne peut être appliquée.

Les prestations de services sont réalisées à Singapour dans le cas où le fournisseur est basé à Singapour.

Les Transactions en Devises Etrangères

Les ventes en devises étrangères avec GST doivent être converties en dollars de Singapour en utilisant les taux de change agréés et faire apparaître les montants suivants sur la facture :

- Le montant total à payer en excluant la GST ;
- Le montant de GST à payer ;
- Le montant total incluant la GST.



Les taux de change agréés sont les taux de change publiés par les banques locales ou les journaux distribués à Singapour. Ce taux de change doit être mis à jour au moins une fois tous les trois mois et doit être utilisé régulièrement pour le « reporting » interne, la comptabilité ainsi que pour l'administration de la GST au sein des entreprises. Il est nécessaire d'utiliser la même source de taux de change pendant une durée d'un an après la fin de l'exercice comptable.

Les achats en devises étrangères assujettis à la GST doivent indiquer en dollars de Singapour les montants équivalents (au taux de change agréés) par le fournisseur sur les factures. Cette exigence s'applique même si les achats sont comptabilisés à un taux de change différent dans les livres comptables.

Pour les importations, la taxe sur les intrants est basée sur les montants en dollars de Singapour figurant sur le permis d'importation délivré par le « Singapore Customs ».

Les gains / pertes nets de changes réalisés en devises étrangères sont des transactions exonérées et doivent apparaître dans la déclaration de GST. Les gains / pertes latents ainsi que les écarts de conversion de fin d'année sont exclus de la déclaration de GST étant donné qu'ils ne donnent lieu à aucune transaction.

Période Comptable et Déclaration de GST

Toutes les personnes assujetties à la GST sont tenues de remplir en ligne une déclaration de GST (Form GST F5) au plus tard un mois après la fin de chaque trimestre. Il est possible de demander au « Comptroller » de fonctionner sur la base d'une période comptable courte d'un mois ou d'une période comptable longue de six mois.

Les personnes assujetties à la GST qui cessent d'être immatriculées ont l'obligation de remplir une déclaration finale (Form GST F8) au plus tard un mois après l'annulation de l'immatriculation.

Livres et Archives

Toutes les personnes immatriculées à la GST doivent disposer et rendre disponible à tout contrôle documents suivants :

- Les archives relatives à la comptabilité et aux transactions commerciales ;
- Des copies de toutes les factures émises (y compris les reçus) et reçus ;



- Les documentations en rapport avec les importations et les exportations ;
- Toutes les notes de crédit, les notes de débit et autres documents délivrés ;
- Documents relatifs à la déclaration de GST ; et
- Autres documents non cités ci-dessus.

Les archives commerciales doivent être conservées pour une période d'au moins 5 ans.

Tax Invoices - Formalisme des factures

Chaque fois qu'une personne assujettie à la GST fournit des biens et des services à une autre personne assujettie à la GST, elle doit émettre une facture qu'elle doit transmettre à la GST (voir l'annexe L ci-jointe), tout en conservant une copie pour ses propres archives. Une facture avec GST est un document contenant des informations sur ce qui est vendu et la GST exigible. Le client a besoin de la facture avec GST afin de fournir les détails suffisants de sa GST déductible sur les achats.

Une facture avec GST type doit contenir les éléments suivants :

- L'information « Facture » dans un endroit bien en vue ;
- Un numéro d'identification ;
- La date d'émission de la facture ;
- Le nom, l'adresse et le numéro d'immatriculation du fournisseur ;
- Le nom et l'adresse de la personne à qui les biens ou les services sont fournis ;
- Une description des marchandises et / ou des services fournis ;
- Type de transaction ;
- Pour chaque élément, la quantité de la marchandise ou l'étendue des services fournis ;
- Le montant à payer avant GST, le montant de la GST et le montant total à payer, incluant la GST. Chacun de ces montants doit être représenté par un montant distinct ;
- Escompte offert ; et
- Si la facturation est réalisée en devises étrangères, la conversion du montant à payer avant GST, le montant de la GST et le montant total incluant la GST payable en dollars de Singapour.



Les factures simplifiées sont autorisés (sauf dans le cas des transactions détaxées ou exonérées) si le montant à payer indiqué sur la facture (incluant la GST) ne dépasse pas 1 000 SGD. Une facture simplifiée comprend les éléments suivants :

- Le nom, l'adresse et le numéro d'immatriculation de l'assujetti ;
- La date de la facture ;
- Le montant total à payer, y compris la GST ;
- Un numéro d'identification, par exemple un numéro de facture ; et
- La description des biens ou des services fournis.

Administration de la GST

Toutes les personnes assujetties à la GST ont l'obligation de tenir un compte de GST afin d'en rendre compte correctement. Les personnes assujetties qui acquièrent des biens et services comme intrants peuvent généralement demander des crédits de taxes sur les intrants, c'est-à-dire qu'elles peuvent déduire de la GST perçue ou collectée la GST déductible ou qu'elles ont payée.

GST à l'Importation Déductible

La GST sur les intrants est payée sur les importations de biens, les achats locaux et les dépenses professionnelles engagées par les personnes assujetties à la GST.

Une personne assujettie qui reçoit une facture avec GST d'un fournisseur également assujetti à la GST peut demander un crédit de taxe sur les intrants. Cette taxe peut être récupéré auprès de l'IRAS en déduisant de la GST perçue ou collectée la GST qu'elles ont payée sur la déclaration de GST.

GST Déductible Acquittée avant la Date d'Immatriculation à la GST

Les crédits de taxes sur les intrants accumulés avant l'immatriculation à la GST peuvent être demandés lors de la première déclaration de GST sous réserve de remplir les conditions suivantes :



A. Crédits de taxes sur les biens

- Les marchandises sont achetées ou importées dans le but de contribuer à des transactions assujetties à la GST ;
- Les marchandises ne sont pas livrées ou consommées avant la date d'immatriculation à la GST ;
- Maintenir un compte de stock avec les détails suivants :
 - Quantités achetées ;
 - Quantités utilisées dans la fabrication d'autres produits ;
 - Date d'achat ; et
 - Date et modalités de la cession de tous les biens après l'immatriculation à la GST.

B. Crédits de taxes sur les services

- Les services sont rendus et fournis dans le but de contribuer à des transactions assujetties à la GST ;
- Les services ne sont pas liés à des marchandises déjà livrées ou consommées avant la date d'immatriculation à la GST ;
- Les services ne sont pas rendus plus de 6 mois avant la date d'immatriculation à la GST ;
- Tenir un registre avec les détails suivants :
 - Description des services achetés ;
 - Date d'achat ; et
 - Date de cession du service (le cas échéant).

Import GST - La GST sur les Importations

Les importations sont assujetties à la GST qui est perçue par le « Singapore Customs » indépendamment du fait que l'importateur soit ou non assujetti à la GST. Le calcul se base sur :

- La valeur CAF (Coût, Assurance et Fret) ;
- Tous les droits exigibles (évalués par le « Singapore Customs »), et
- Les commissions et autres frais accessoires.



Afin de récupérer la GST à payer, l'importateur doit apporter la preuve et ainsi fournir un permis d'importation. La valeur totale des transactions assujetties à la GST doit être déclarée au sein de la déclaration de GST et basée sur la valeur des importations sur la base du permis d'importation et de la facture émise par le fournisseur. Le permis d'importation permet de connaître le montant de GST.

Il est possible d'être exonéré de GST lorsque les importations sont temporaires et si les marchandises sont destinées à être réexportées dans les six mois à compter de la date d'importation sur le territoire de Singapour.

Il est possible de procéder à une exonération de GST sur les importations dans des situations suivantes :

1. Major Exporter Scheme (MES) – Le Dispositif Grand Exportateur

Avec ce dispositif, la GST sur les importations de marchandises non soumises aux droits de douane ainsi que sur les biens en provenance des magasins et entrepôts francs peuvent profiter d'une exonération de GST. La GST sur les importations sera exigible uniquement lorsque les marchandises seront retirées des magasins et entrepôts francs pour une consommation locale.

Ce système a pour objectif d'atténuer les problèmes de trésorerie des personnes assujetties à la GST qui importent des marchandises destinées à être réexportées ou importent de la matière première pour une transformation à Singapour dans l'objectif de réexporter le produit fini.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, les conditions suivantes doivent être réunies :

- Les marchandises détaxées doivent représenter plus de 50% de l'approvisionnement total ou bien la valeur des marchandises détaxées doit être supérieure à 10 millions SGD sur les 12 derniers mois.
- Avoir un dossier fiscal en règle, un système de comptabilité et des registres appropriés. Les états financiers de la personne assujettie à la GST doivent être annuellement audités et l'avis de l'auditeur doit être sans réserve. Sur demande un rapport de certification positif de l'auditeur portant sur les importations, les exportations ainsi que le total des marchandises déclarées au sein du « Form MES » peut être demandé.
- Une autorisation préalable doit être obtenue auprès du « Comptroller ».



2. Zero GST (ZG) Warehouse Scheme – Le Dispositif Magasins et Entrepôts Francs

Ce dispositif « ZG Warehouse Scheme » est placé sous la surveillance du service des douanes de Singapour. Il s'applique aux importations de marchandises non soumises aux droits de douane et directement stockées dans un magasin ou un entrepôt franc. Elles sont elles-mêmes exonérées de GST. La GST sera exigible uniquement lorsque ces marchandises seront retirées du magasin ou de l'entrepôt franc afin de répondre à une consommation locale.

3. Approved Third Party Logistics Company (3PL) Scheme – Le Dispositif des Fournisseurs Indépendants Agréés de Services Logistiques

Afin d'améliorer la compétitivité des fournisseurs de services logistiques qui délivrent des prestations logistiques à des entités basées à l'étranger et qui utilisent Singapour comme une plaque tournante, les frais d'importations correspondants aux marchandises retirées des magasins et entrepôts francs ne sont pas assujetties à la GST.

4. Goods temporarily removed from Zero-GST or Licensed Warehouse for Auctions and Exhibitions – Les biens temporairement retirés des magasins et entrepôts francs ou les entrepôts agréés et destinés à être exposés ou vendus aux enchères

Les marchandises retirées des magasins et entrepôts francs destinés aux enchères ou aux expositions ne sont pas assujetties à la GST. Les marchandises sont ensuite retournées à l'entrepôt après la vente.

5. Import GST Deferment Scheme (IGDS) – Dispositif pour différer le paiement de la GST sur les importations

Avec le dispositif IGDS, les entreprises doivent produire une déclaration de GST mensuellement afin d'être autorisé à différer le paiement de la GST sur les importations jusqu'à la date butoir de déclaration de GST. En d'autres termes, vous devez présenter une déclaration de GST concernant les importations différées et demander ce crédit de taxe sur les intrants dans le même temps.



6. Zone de Libre Echange & Transbordements

Les zones de libre échange sont des endroits désignés sur le territoire de Singapour. Les marchandises qui arrivent sur ces zones sont exonérés de droits et de taxes (GST, par exemple). Aucune déclaration d'achats imposables ne sera nécessaire dans la déclaration de GST jusqu'à ce que ces achats ne rentrent sur le territoire douanier.

Au moment de l'importation si la marchandise bénéficie de l'un des dispositifs ci-dessus, aucune GST ne sera exigible sur leur valeur.

Lorsqu'une entreprise décide de mettre un terme à son immatriculation à la GST, il est nécessaire de tenir compte de la GST déductible sur les biens importés qui appartiennent aux actifs et aux stocks si la valeur imposable de ces actifs et de ces stocks à la date effective de l'annulation de l'immatriculation est supérieure à 10.000 SGD.

GST Collectée

La GST collectée est définie comme étant celle encaissée sur les ventes de biens et de services.

En plus, des transactions relevant d'une activité économique généralement quelconque, la personne assujettie à l'impôt a l'obligation de facturer la GST sur la vente d'un fonds de commerce. Si la personne assujettie à la GST accorde à son client un rabais, alors la GST sera basée sur le prix net corrigé de ce rabais.

La GST collectée doit être reversée au « Comptroller ».

GST sur les Avantages Sociaux de l'Employé

La TVA déductible sur les achats suivants ne peut être imputée ou remboursée :

- Les frais d'inscription dans un Club ;
- Les primes d'assurance-maladie et les accidents corporels ;
- Les dépenses médicales du personnel ;



- Les prestations versées aux conjoints, enfants ou parents des employés ; et
- L'achat d'un véhicule privé et les dépenses de fonctionnement.

Partially Exempt Businesses - Les Entreprises Partiellement Exonérées

Une personne assujettie à la GST et qui dans le cadre de ses affaires, opère des transactions à la fois assujetties à la GST et exonérées est sous le régime des entreprises partiellement exonérées. L'entreprise aura la possibilité de se faire rembourser une partie de la GST sur les achats utilisés dans la fabrication des marchandises assujetties à la GST mais pas sur les marchandises exonérées à moins de respecter la règle suivante : « De Minimis Rule ». Cette règle prévoit que la valeur des marchandises exonérées doit être inférieure ou égal à :

- Moyenne de 40.000 SGD par mois ; et
- 5% de la valeur totale des marchandises assujetties à la GST et exonérées produites pendant cette période.

Dans le cas contraire, la GST déductible sur les achats réalisés dans le cadre de la production des marchandises assujetties à la GST ne sera pas remboursée. Si la GST déductible ne peut être directement imputable à des marchandises assujetties à la GST ou exonérées, le calcul sera effectué de la manière suivante :

$$\text{Total Imputable Montant de Crédit de Taxe} = \text{Montant de Crédit de Taxe} \times \frac{\text{Valeur des Marchandises Imposables}}{\text{Valeur Total des Marchandises}}$$

Les principaux types d'entreprises susceptibles d'être partiellement exonérés sont :

- Les institutions financières immatriculées à la GST ; et
- Les entreprises immatriculées à la GST qui vendent ou louent des propriétés commerciales et résidentielles.



Disbursements vs Out-of-Pocket Expenses - Décaissements vs Dépenses Engagées

Il est fréquent dans certains métiers et professions que certaines dépenses telles que les frais de transport, qui interviennent dans le cadre de la fourniture de biens et de services à un client soient considérées comme des décaissements ou des dépenses engagées. Cette situation vise spécifiquement les agences maritimes (freight forwarders).

Pour déterminer si la GST s'applique sur le décaissement d'une dépense, toutes les conditions suivantes doivent être remplies et alors aucune GST ne sera appliquée :

- Le client est tenu de payer le tiers ;
- Le client sait que les biens ou services seraient fournis par un tiers ;
- Le client vous a autorisé à effectuer le paiement en son nom, c'est à dire que vous avez agi au titre d'agent pour le client lors du paiement au tiers ;
- Le client a effectivement reçu et utilisé les biens ou services fournis par le tiers ;
- Le paiement est détaillé séparément lors de la facturation du client ;
- Vous récupérez seulement le montant exact que vous avez payé au tiers ; et
- Les biens ou services payés sont clairement supplémentaires aux marchandises que vous apportez au client.

La GST déductible sur les décaissements c'est-à-dire les frais payés pour le compte du client, ne peut être remboursée. Toutefois, le client peut demander le remboursement de la GST déductible, s'il satisfait aux conditions pour demander le remboursement.

Quand un tiers (par exemple un fournisseur) vous facture des dépenses engagées et que de votre côté, vous effectuez la même démarche envers votre client, ceci n'est pas un décaissement. La GST est exigible lors du paiement au fournisseur même si vous facturez la même chose à votre client. Vous pouvez donc demander la GST déductible si vous répondez aux conditions pour cela.



Bad Debt Relief - Déduction pour Créance Irrécouvrable

Lorsqu'une personne assujettie à la GST produit des marchandises imposables mais ne reçoit pas le paiement du client, il peut récupérer la GST exigible pour autant que le destinataire de la facture reverse la GST récupérée ou ne l'a pas récupéré. Cette personne peut faire une demande afin de récupérer la GST colletée à condition que les conditions suivantes soient remplies :

- L'entreprise a fourni des biens ou des services pour une contrepartie pécuniaire ;
- L'entreprise a facturé la GST sur la marchandise ;
- La totalité ou une partie de la dette a été supprimée des comptes de l'entreprise ;
- Une période d'un an à compter de la facturation de la marchandise s'est écoulée ou le débiteur (le client) est devenu insolvable ;
- Le « Comptroller » est convaincu que tous les efforts de recouvrement ont été déployés ;
- La valeur de la marchandise est inférieure ou égal à sa valeur sur le marché ;
- Le titre de propriété des marchandises est dépassé ; et
- La demande est effectuée dans un délai inférieur à 7 ans.

Si les créances irrécouvrables sont récupérées après le remboursement de la GST exigible, l'IRAS devra être remboursée du même montant.

Second Hand Goods Scheme - Dispositif pour les Biens d'Occasion

Ce dispositif concerne les biens d'occasion et vise à éviter la facturation de la GST sur la valeur totale de la marchandise chaque fois qu'elle quitte le secteur professionnel. Avec ce dispositif, la personne assujettie à la GST est tenue de rendre compte de la GST sur la marge entre l'achat et le prix de vente. Une autorisation doit être obtenue pour utiliser ce dispositif.

Electronic Tourist Refund Scheme (eTRS) – Dispositif eTRS

Avec le eTRS, les touristes ont la possibilité de bénéficier du remboursement de la GST sur les biens achetés auprès des différents acteurs prenant part à ce dispositif. Ce dispositif concerne uniquement les produits qui sortent de Singapour via l'aéroport international de Changi, l'aéroport Seletar ou les croisières internationales via Singapore Cruise Centre à Harbourfront et Marina Bay Cruise Centre



Singapore (MBCCS) à Marina South, sous réserve de remplir certaines conditions. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de l'IRAS : www.iras.gov.sg

C'est un système basé sur le volontariat. Deux méthodes existent pour les différents acteurs prenant part à ce dispositif :

- Agir comme un détaillant indépendant (Independent Retailer) ; ou
- S'enregistrer auprès du « Central Refund Agencies » à Singapour.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, le client doit être touriste à Singapour, faire sortir des marchandises en dehors de Singapour dans les 2 mois à compter de la date de l'achat et doit répondre aux critères ci-dessous :

- Il ne doit pas être citoyen de Singapour ou résident permanent ;
- Il a passé 365 jours ou moins à Singapour au cours des 24 derniers mois précédant la date d'achat ;
- Il n'a pas été employé à Singapour dans les 6 mois précédant la date d'achat ;
- Il n'est pas membre de l'équipage de l'avion sur lequel il quitte Singapour ; et
- Il doit être âgé d'au moins 16 ans ou plus au moment de l'achat.

Le titulaire d'un visa étudiant peut bénéficier du remboursement de la GST si les marchandises sont achetées au cours des quatre derniers mois précédant l'expiration du visa étudiant. De plus, il doit satisfaire à toutes les conditions suivantes et doit avoir l'intention de quitter mais également de rester en dehors de Singapour pour une période minimale de douze mois.

Les remboursements de GST ne sont pas autorisés sur les marchandises et les services qui sont :

- Totalement ou partiellement consommés à Singapour ;
- Exportés à des fins commerciales ;
- Exportés par fret, et
- Entreposés dans un hôtel, une auberge ou des établissements similaires.



Réclamations et Recours

Toute personne en désaccord peut déposer une réclamation auprès du « Comptroller ». Le « Comptroller » étudiera la réclamation et confirmera ou modifiera sa décision antérieure. Si la personne est toujours insatisfaite de la décision du « Comptroller » il a le droit de faire appel auprès d'un « GST Board of Review » dans les trente jours suivant la réception de la décision du « Comptroller ».

Infractions et Pénalités

Les infractions à la législation de la GST consistent dans le fait de faire :

- Une erreur de déclaration / retard de GST ;
- Faire une déclaration de GST inexacte ;
- Un défaut de paiement dans les délais requis ;
- L'absence de demande d'immatriculation à la GST ;
- Effectuer intentionnellement une fausse déclaration de GST ou donner des renseignements faux, y compris de falsifier des documents commerciaux ;
- D'obtenir frauduleusement un remboursement ;
- Entraver le « Comptroller » dans l'exercice de ses fonctions ;
- Le défaut de fournir la garantie de paiement requise.

Après démonstration de la culpabilité, le contrevenant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 10.000 SGD et des pénalités pouvant aller jusqu'à trois fois le montant de l'impôt dû et, dans certains cas, d'une peine d'emprisonnement.



Serval & Co

Certified Public Accountants and Advisors

ANNEXES





Annexe A

LIVRAISONS PRÉVUES

La Section 2 du « GST Act » prévoit un certain nombre de situations qui inclut les livraisons de biens et les prestations de services au regard de la GST, même si aucune contrepartie n'est donnée pour ces biens et services. Les livraisons prévues comprennent :

- 1) Le transfert de propriété d'un bien ;
- 2) Demande d'un traitement ou d'une procédure pour les biens d'une autre personne ;
- 3) La fourniture de services publics (électricité, gaz et eau) ; et
- 4) La concession, la cession ou l'abandon de tout intérêt ou droit sur un terrain ou la permission d'occuper des terres.

Le transfert d'une propriété indivisible ou la possession de biens est réputée être une prestation de services c'est-à-dire la location de matériel.

Annexe B

MARCHANDISES DÉTAXÉES

- 1) Exportation de marchandises hors de Singapour ;
 - 2) Fourniture de services internationaux, y compris :
 - Services liés aux transports internationaux ;
 - Prestation de transport en dehors de Singapour ;
 - Services relatifs aux biens situés en dehors de Singapour ;
 - Services liés à des biens destinés à l'exportation ;
 - Les services culturels, artistiques et sportifs, éducatifs ou ludiques effectuées en dehors de Singapour ;
 - Exposition ou services classiques effectués en dehors de Singapour ;
 - Les services fournis à des personnes et des entreprises à l'étranger ;
 - Services liés aux navires et aéronefs, autres que les loisirs ou les embarcations de plaisance.
-
-



MARCHANDISES EXONÉRÉES

- 1) Vente et location de propriétés résidentielles non meublées ;
- 2) Prestation de services financiers, y compris les transactions impliquant :
 - Opérations courantes, dépôts ou comptes d'épargne ;
 - Fourniture de cartes de crédit ou de débit ;
 - Emissions, paiements, lettres de crédit ;
 - Les titres de créance ;
 - Les titres de participation ;
 - Mise à disposition de prêts, avances ou crédits ;
 - Fourniture de crédits ;
 - Contrats d'assurance-vie ;
 - Les contrats à terme ;
 - Opérations à terme sur les matières premières ;
 - Fonds commun de placement ;
 - Contrats de réassurance ;
 - Importation et livraison de métaux précieux.





MARCHANDISES HORS CHAMP

- 1) Les ventes au cours desquelles les marchandises sont livrées depuis l'étranger vers un autre endroit à l'étranger (ventes à des pays tiers).
- 2) Les ventes à l'intérieur de la zone de libre-échange.
- 3) Les ventes effectuées au sein des magasins et entrepôts francs.
- 4) Lorsque l'employeur propose un hébergement / la restauration à l'employé.
- 5) Vente d'une voiture d'occasion avec le dispositif de marge sur le prix de vente.
- 6) Les ventes effectuées par une personne non-imposable.
- 7) Les paiements compensatoires par exemple des bris de garantie, des règlements à l'amiable.
- 8) Dépôts divers.
- 9) Recharge des décaissements.
- 10) Dividendes / Intérêts.
- 11) Dons / Cadeaux pas plus de 200 SGD.
- 12) Dessins des entrepreneurs individuels.
- 13) Transfert d'actions.
- 14) Les salaires et traitements versés.
- 15) Transfert / ventes d'entreprises en activité.
- 16) Échantillons industriels / commerciaux.
- 17) Perte, vol ou destruction de biens.
- 18) Loteries.
- 19) Les souscriptions des salariés.
- 20) Les transferts entre branches / membres d'une même entité / groupe / division juridique.
- 21) Transactions privées.



EXEMPLE DE FACTURE AVEC GST EN ANGLAIS

TAX INVOICE

(Supplier's Name)
(Supplier's Address)
(Supplier's Address)
(Supplier's ROC/ROB No.)
(Supplier's GST Reg. No.)

(Customer's Name)

Invoice Date:

(Customer's Address)

Invoice No.: XX

Type of Supply: Cash / Credit Sale

S/No.	Description	Quantity	Unit Price (\$)	Total (\$)	Discount (\$)	Total (\$)
1	Yashika M9	X	X	XX	X	XX
2	Pentaz T-1	XX	XX	XXX	X	XXX
3	Nikko W78	XX	X	XX	X	XX
4	Cannon 9	X	X	XX	X	XX
	Total					XXXX
	Add GST @ 7% / 0%					XX
	Amount Due					XXXX

FOR GST PURPOSE ONLY : EXCHANGE RATE @ S\$1 equivalent to XXX.

AUTHORISED SIGNATURE

ACKNOWLEDGE RECEIPT





FORMULAIRE GST

Immatriculation à la GST / Annulation de l'immatriculation à la GST

Formulaire d'immatriculation à la GST pour une société en nom collectif	GST F1 GST F3
Formulaire d'immatriculation à la GST (autre qu'une société en nom collectif)	GST F1
Formulaire d'exemption d'immatriculation à la GST	GST F2
Formulaire de déclaration finale de la GST	GST F8
Formulaire d'annulation de l'immatriculation à la GST	GST F9
Formulaire d'immatriculation d'un Groupe	G1
Formulaire pour ajouter / retirer une entité de l'immatriculation d'un Groupe	G2
Formulaire pour annuler l'immatriculation d'un Groupe	G3
Formulaire pour changer le représentant local d'un Groupe	G4
Formulaire d'immatriculation divisionnaire	GST F11
Formulaire pour ajouter / retirer une entité d'une immatriculation ou de l'annulation d'une immatriculation divisionnaire	GST F12

Dispositifs GST

Formulaire « Major Exporter Scheme » (MES)	GST F10
Formulaire pour « Major Exporter Scheme : Declaration of Agents »	GST A1



For any further information on Singapore or other country on tax, accounting or audit contact:

jfserval@groupeaudit.eu

SINGAPORE

ANTWERPEN

BARCELONA

BRUSSELS

BUDAPEST

BUENOS AIRES

CASABLANCA

FRANKFURT

GENEVE

HONG KONG

LISBOA

LONDON

LUXEMBOURG

MADRID

MILANO

MONTREAL

NEW YORK

PARIS

PORTO

RABAT

ROTTERDAM

SAO PAULO

TORONTO

TUNIS

Liste indicative et non limitative

Pour toute information sur Singapour ou un autre pays en matière de fiscalité, de règles comptables

ou d'audit contactez :

jfserval@groupeaudit.eu

Serval & Co

C/o Paul Wan & Co

10 Anson Road #35-06A

International Plaza

SINGAPORE 079903

Tel. no. : + 65 8421 2420

Email : contact@servalco.com.sg

or / ou

Serval & Associés

163-165 Avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY sur SEINE

FRANCE

Tel. no. : +33 1 84 20 40 00

Email : contact@serval-associes.fr